



2 héritiers se partagent un bien l' un d'eux le conserve

Par **MISTRAL31**, le **22/02/2013** à **13:48**

2 héritiers se partagent un bien l' un d'eux le conserve et dédommage l'autre de la moitié du montant estimé .Une partie de ce du (23000 euros environ) ne peut être soldée tout de suite et le sera fin 2014 quel taux d'intérêt doit être appliqué et à quel texte se référer ? Merci
Cordialement